

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**DELIBERATION N° 10-2022
AFFECTATION DES RESULTATS**

Le mercredi 22 juin 2022 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 16 juin 2022

Etaient présents (22 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire

	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN	HONDET	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir (1 délégué) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	LAURIO	Michel	Titulaire

Etaient absents ou excusés (9 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Robin DUBRAY – Stagiaire, Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT – Responsable administrative et financier, Guillaume TOURNADRE – animateur prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Mme Anne-Lise GENNEVOIS

Objet : Affectation des résultats

Le Président rappelle au comité que par délibération du 26 janvier 2022, ce dernier a décidé d'affecter de manière anticipée les résultats comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2021 (EXCEDENT) :	3 116 043,30 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) – EXCEDENT	3 116 043,30 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) – DEFICIT	- 142 656,81 €

Cette affectation anticipée a permis l'équilibre des différentes sections au moment du vote du budget primitif 2022.

Les résultats du compte administratif 2021 venant d'être définitivement arrêtés, Le Président indique qu'une délibération d'affectation définitive des résultats doit intervenir, qu'il y ait différence ou pas avec la reprise anticipée.

Il précise qu'en l'espèce, il n'y a pas de différence entre la reprise anticipée et la reprise définitive.

Le Président présente ainsi au comité les résultats 2021 après adoption du compte administratif 2021.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les résultats de l'exercice 2021 suivants :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2021	1 488 224,87 €	2 707 957,89 €	1 219 733,02 €
Résultat antérieur reporté (002)		1 896 310,28 €	1 896 310,28 €
Résultat à affecter			3 116 043,30 €

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2021	950 581,59 €	401 471,42 €	- 549 110,17 €
Résultat antérieur reporté (001)		406 453,36 €	406 453,36 €
Solde d'exécution			- 142 656,81 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2021	131 267,99 €	574 177,03 €	442 909,04 €

DECIDE d'affecter de manière définitive le résultat d'exploitation de l'année 2021 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2021 (EXCEDENT) : 3 116 043,30 €

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) – EXCEDENT 3 116 043,30 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) – DEFICIT - 142 656,81 €

Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président



Syndicat Mixte du Bassin du
GAVE DE PAU

Michel CAPERAN